

Infomail n° 6 – décembre 2012

Chère lectrice, cher lecteur,

Malgré l'histoire encore jeune de cette forme de notre organe d'information, c'est avec plaisir que nous constatons qu'il dispose déjà de bon nombre de lectrices et de lecteurs intéressés. Près de 2100 personnes reçoivent ce sixième numéro de l'infomail d'INTERPRET, en français ou en allemand, et le cercle des personnes abonnées s'élargit continuellement. Mais les réactions positives que nous recevons au sujet de ces courriels nous réjouissent encore bien plus que cet aspect quantitatif. Ces réactions nous montrent que le choix du contenu et de la forme des informations est apprécié et qu'il répond à un besoin réel.

Dans ce numéro de l'infomail, nous vous présentons, dans une première partie, du nouveau matériel d'information relatif à l'interprétariat communautaire. La deuxième partie est consacrée à des actualités et à des projets du centre de compétence et de l'office de qualification. Dans une troisième partie, nous vous rendons attentifs au matériel, aux offres et aux événements organisés par des tiers et qui nous paraissent importants pour l'interprétariat communautaire et la médiation interculturelle.

Nous souhaiterions également attirer votre attention sur notre site Internet, www.inter-pret.ch, dont le contenu a été revu et que nous avons transformé pour une meilleure lisibilité. Entre autres, la rubrique « Shop » a été développée et une nouvelle rubrique appelée « Qu'est-ce que c'est au juste ? » a été créée.

Nous vous souhaitons une lecture agréable !

Nouveau matériel d'information

Le triologue à l'école – Fil conducteur pour une collaboration efficace avec des interprètes communautaires dans le domaine de l'éducation et de la formation

La nouvelle brochure d'INTERPRET est consacrée à la collaboration avec les interprètes communautaires dans le domaine de l'éducation : où et dans quelles situations est-il fait recours à l'interprétariat communautaire ? Comment la collaboration entre les professionnelles et professionnels et les interprètes communautaires a-t-elle lieu exactement ? De quoi faut-il tenir compte pour qu'une tentative de communication avortée dans le cadre d'un dialogue se transforme en un triologue permettant un échange efficace pour toutes les parties et axé sur des objectifs ? La brochure fournit des réponses à ces questions. Elle s'adresse aux professionnelles et professionnels du domaine scolaire : aux enseignantes et enseignants de l'école enfantine, primaire et secondaire, aux assistantes sociales et assistants sociaux scolaires, aux représentantes et représentants de directions scolaires, aux autorités scolaires et aux organes politiques (de la formation).

La brochure « Le triologue à l'école » sera disponible à partir de janvier 2013 sous forme imprimée au prix coûtant de CHF 5.00. Les membres d'INTERPRET recevront un exemplaire gratuit. Vous pouvez envoyer votre commande par courriel à coordination@inter-pret.ch ou l'effectuer directement au moyen du formulaire en ligne de la rubrique « Shop », sur le site Internet d'INTERPRET.

[Rubrique « Shop »](#)

Glossaire relatif à l'interprétariat communautaire et à la médiation interculturelle

Qu'est-ce exactement que « l'interprétariat communautaire » ? Quelles personnes sont désignées par « professionnel-le-s » ? Pourquoi est-ce qu'INTERPRET accorde une importance particulière au terme de « dialogue » ?

INTERPRET a rassemblé et expliqué les principaux termes relatifs à l'interprétariat communautaire et à la médiation interculturelle sous forme d'un glossaire. Il s'agit souvent de plus que d'une simple explication : la plupart des termes ont été choisis suite à des décisions mûrement réfléchies, sur la base de concepts, positions et manières de procéder. Ces informations complémentaires sont également données avec les explications.

Dans la nouvelle rubrique « Qu'est-ce que c'est au juste ? » du site Internet d'INTERPRET, le glossaire complet est à votre disposition sous forme d'un pdf. Vous avez également la possibilité de consulter les termes uns à uns et d'imprimer uniquement les explications choisies.

[Rubrique « Qu'est-ce que c'est au juste ? »](#)

Nouveautés au centre de compétence

Structures pour le recours à des interprètes communautaires et à des médiatrices interculturelles et médiateurs interculturels – réflexions d'INTERPRET sur le sujet

Dans les domaines de l'interprétariat communautaire et de la médiation interculturelle, des modifications et développements en partie assez importants ont eu lieu ou sont en cours. Citons par exemple les programmes d'intégration cantonaux, dans le cadre desquels l'interprétariat communautaire sera placé sur une nouvelle base à partir de 2014, dans le contexte de la nouvelle réglementation de la promotion de l'intégration ou le projet d'INTERPRET, qui vise à définir la médiation interculturelle de manière unitaire et à élaborer une qualification standardisée (en l'intégrant au brevet fédéral revu dans ce sens).

Tandis que des structures claires pour le recours à des interprètes communautaires ont pu être établies dans pratiquement toutes les régions de Suisse, elles manquent encore pour la médiation interculturelle. Grâce à la hausse de la demande de la part de la clientèle, mais aussi dans le contexte des éclaircissements que le projet mentionné apportera, des structures adéquates se formeront pour le placement de médiatrices interculturelles et médiateurs interculturels.

Du point de vue d'INTERPRET, il semble évident que les structures qui seront créées pour le recours à la médiation interculturelle devraient être intégrées autant que possible aux structures actuelles de l'interprétariat communautaire.

Vous trouverez le document (seulement en allemand) avec la totalité des réflexions sur ce sujet sous la rubrique « Prises de position d'INTERPRET » sur notre site Internet.

[Strukturen für die Einsatzvermittlung – Überlegungen von INTERPRET](#)

Nouveautés à l'office de qualification

Reprise de procédure de validation des acquis

Comme déjà communiqué dans l'infomail précédent, les bases et la procédure pour l'acquisition du certificat INTERPRET par un examen de validation des acquis ont été revues. Le 15 novembre 2012, les premières candidates ont été examinées selon la nouvelle procédure. Les dates des sessions d'examen jusqu'à fin mai 2013 ont été fixées et sont indiquées sur notre site Internet. Vous y trouverez également tous les documents importants pour l'examen, tels que le « Guide de procédure de validation des acquis » revu. Vous y trouverez aussi une liste des expertes et des experts formés pour l'examen de validation des acquis.

Site Internet d'INTERPRET: [Procédure d'équivalence](#)

L'interprétariat communautaire dans le « Integrationsleitbild »

Quelle importance faut-il accorder à l'interprétariat communautaire dans la politique cantonale et communale d'intégration ? Quand et dans quels domaines doit-il être utilisé comme instrument de communication et comment sera réglé le financement des services d'interprétariat et des interventions ? Ces questions et d'autres encore se posent actuellement dans le cadre de l'élaboration des programmes cantonaux d'intégration (PCI), auxquels s'orientera la promotion de l'intégration dans les cantons à partir de 2014. La ville de Winterthur a déjà répondu à ces questions dans son nouveau principe directeur sur la politique de l'intégration. Un rôle important y est accordé à l'interprétariat communautaire comme instrument efficace d'information et de conseil. « Parce que l'apprentissage de la langue allemande dure généralement plusieurs années, la ville de Winterthur met à disposition des services d'interprétariat communautaire et de médiation interculturelle pour les entretiens importants avec les autorités et les services publics, notamment dans les domaines de la formation et du social » (p. 13). Le service spécialisé de la promotion de l'intégration de Winterthur est responsable entre autres du placement d'interprètes communautaires et de médiatrices interculturelles et médiateurs interculturels. Dans le domaine de la santé, l'interprétariat communautaire et la médiation interculturelle seront développés.

[Leitbild Integrationspolitik der Stadt Winterthur](#)

Information pour parents allophones

Notices informatives concernant la recherche de places d'apprentissage et l'orientation professionnelle en 14 langues

A partir de la 7^e année d'école obligatoire, le choix d'un métier ou d'une école occupe une place centrale dans la vie des adolescentes et adolescents. La décision prise à ce moment-là est cruciale pour la suite de leur parcours de formation et un soutien adéquat de la part des parents peut être très important. Toutefois, ces derniers ne peuvent assumer un rôle actif que s'ils connaissent le système professionnel et de formation, s'ils sont informés quant aux possibilités qui s'offrent à eux, s'ils savent quels sont leurs droits et leurs obligations et s'ils comprennent les attentes à leur égard et les tâches qu'ils doivent remplir.

Sur le site Internet www.orientation.ch, vous pourrez trouver trois notices informatives pour parents allophones et leurs enfants, avec des informations de base sur le système de formation suisse. Les trois documents contiennent des informations sur les thèmes suivants :

- « Recherche d'une place d'apprentissage : comment procéder ? » (pour les jeunes)
- « De l'école au monde professionnel » (pour les parents)
- « Accéder à la formation et au monde du travail en Suisse » (pour les adultes)

Les notices informatives sont disponibles en 14 langues (albanais, arabe, allemand, français, anglais, italien, croate-serbe-bosniaque, macédonien, portugais, russe, espagnol, tamoul, tigrinya, turc).

Les trois notices informatives permettent une préparation optimale aux entretiens de passage qui sont organisés avec les parents et leurs enfants à partir de la 7^e année scolaire. Ils permettent aux parents allophones de se familiariser avec les sujets abordés, avant les entretiens. Les questions et les points à éclaircir peuvent ensuite être évoqués directement, éventuellement en collaboration avec un ou une interprète communautaire.

[Informations en d'autres langues](#)

Vade-mecum pour des entretiens efficaces dans le domaine de la santé

Ce vade-mecum s'adresse aux professionnelles et professionnels du domaine médical, aux interprètes communautaires ainsi qu'aux patientes et patients, leur offrant des aides pratiques avant, pendant et après un entretien. Il est le résultat du projet financé par la Commission pour la technologie et l'innovation CTI, « Exigences et rôle des interprètes du domaine médical », mené à bien par la Haute école pour les sciences appliquées de Zurich ZHAW et l'Hôpital universitaire de Bâle, en collaboration avec plusieurs services d'interprétariat régionaux.

La vision de l'activité d'interprète sur laquelle se fonde l'instruction se distingue du concept de l'interprétariat communautaire défendu par INTERPRET. Cette différence se manifeste d'une part dans le choix des termes et des désignations employés, et d'autre part dans le fait que les éventuels aspects interculturels ne sont pas pris en considération. Du point de vue d'INTERPRET, cela représente une lacune. Néanmoins, ce vade-mecum représente une aide pratique efficace et concrète, dont la diffusion peut être utile.

La brochure est disponible en allemand et en français, auprès de la ZHAW : 058 934 61 61 ou weiterbildung.linguistik@zhaw.ch.

La brochure est disponible ici pour le téléchargement, au format pdf:

[Vade-mecum pour des entretiens efficaces](#)

Journée professionnelle du Nord-Ouest de la Suisse

Les services régionaux de l'EPER des deux cantons de Bâle et d'Argovie-Soleure, en coopération avec le service des écoles de Bâle-Campagne, invitent à la **journée professionnelle du Nord-Ouest de la Suisse (en allemand)**, par et pour les professionnelles et professionnels et les autorités. Le thème de cette journée qui se tiendra le 1^{er} février 2013 au Schloss Ebenrain, à Sissach, sera « **La médiation interculturelle et l'interprétariat communautaire. Acquis issus de la pratique et de la recherche, pour des interventions en faveur de l'intégration** ». Nous vous prions de vous inscrire d'ici au 28 décembre 2012, le nombre de participantes et participants possibles étant restreint.

[Programm Fachtagung](#)

L'infomail paraît trois fois par année. Au cas où vous ne souhaiteriez plus recevoir d'informations d'INTERPRET par voie électronique, veuillez nous renvoyer ce courriel avec l'indication « se désinscrire ».

Merci de corriger vos coordonnées si nécessaire et de nous communiquer si vous n'êtes plus le bon ou la bonne destinataire pour ces informations.

INTERPRET
Monbijoustrasse 61, 3007 Berne
tél : 031 351 38 28, fax : 031 351 38 27
coordination@inter-pret.ch, www.inter-pret.ch